

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Ingénierie et exploitation des eaux

- Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de la terre, environnement

Établissement déposant : Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Protection de l'environnement, spécialité Ingénierie et exploitation des eaux* est une formation conjointement portée par l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Sciences et Techniques et par l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de l'Université Jean Monnet Saint-Étienne. Il s'agit d'une formation professionnalisante de niveau Bac+3 ouverte aux étudiants ayant un cursus technologique, issus de seconde année de licence généraliste, de BTS ou d'IUT. Elle peut être suivie en alternance ou comme formation initiale.

Deux parcours sont proposés aux étudiants : un parcours *Exploitation et maintenance* et un parcours *Études et projets*. Ces parcours permettent d'acquérir de solides compétences en lien avec le domaine d'activité professionnel visé et la formation repose sur un solide partenariat avec l'industrie du secteur concerné. Cette licence professionnelle accueille entre 20 et 25 étudiants par an.

## Avis du comité d'experts

Les enseignements proposés dans la licence professionnelle permettent de répondre à l'objectif de cette structure, à savoir la formation de cadres intermédiaires dans le domaine de la gestion des eaux. La souplesse d'organisation, permettant de décliner la formation soit comme une formation initiale soit comme une formation en alternance, permet de répondre aux attentes d'un public varié et de s'adapter aux besoins des entreprises partenaires.

Cette formation rencontre peu de concurrence à l'échelle régionale et constitue un excellent complément à l'offre de formation proposée dans la Communauté d'Universités et d'Établissements (COMUE) de Lyon. Son fonctionnement repose sur un solide réseau d'entreprises et de partenaires en lien avec les collectivités locales et territoriales. Ce partenariat industriel se retrouve essentiellement au niveau des enseignements (environ 30 % des enseignements sont assurés par des professionnels) et des encadrements de stages et de projets.

Le pilotage est réalisé par un ensemble d'intervenants provenant de structures variées, reflétant bien la diversité des domaines abordés au sein de la formation : département de Génie électrique et informatique industrielle de l'IUT (génie électrique et automatisme), département de Génie Biologique-Génie de l'environnement (chimie, microbiologie), maison Familiale Rurale (traitement de l'eau), départements de l'UFR Sciences (géologie, gestion et langue). Les professionnels issus du monde socio-économique sont présents, mais leur implication dans le pilotage est limitée.

L'effectif maximal de cette licence est de 24 étudiants. Leur provenance est variée, ce qui est positif: 25 % des effectifs proviennent d'une L2 de Biologie ou de Sciences de la Terre, 25 % proviennent d'un IUT et 50 % sont issus d'un BTS. Ces étudiants se répartissent de manière équilibrée entre les deux parcours. La formation par alternance concerne environ un tiers des effectifs. Le taux de réussite est proche de 100 % et l'insertion professionnelle est correcte, bien que perfectible, 65 % des diplômés ont une activité professionnelle dans les six mois qui suivent l'obtention du diplôme, souvent dans l'entreprise où ils ont effectué leur stage.

## Éléments spécifiques

Place de la recherche	La place de la recherche est minime, ce qui est peu étonnant compte tenu de l'objectif de cette formation.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation tient une place prépondérante dans cette formation, qui a tissé des liens forts avec des partenaires industriels. Les études de cas réels, l'usage de pilotes d'installations similaires à ceux utilisés dans le monde professionnel participent de cette volonté de professionnalisation. De nombreuses visites de sites industriels et la mise en place de projets tuteurés et de stages viennent compléter les moyens de professionnaliser la formation.
Place des projets et stages	La formation initiale comprend un stage en entreprise de 16 semaines ainsi qu'un projet tuteuré (étude de cas encadré par un des partenaires industriel). Pour les étudiants en contrat de professionnalisation, le stage en entreprise est de 37 semaines auquel s'ajoute un projet d'entreprise en lien ou non avec l'entreprise d'accueil. Tous les étudiants sont suivis dans les entreprises par un référent professionnel ainsi que par un tuteur universitaire.
Place de l'international	La LP participe à quelques programmes internationaux, permettant éventuellement à des étudiants étrangers de suivre la formation. De même, l'accès est possible pour les étudiants ayant effectué un Diplôme Universitaire d'Études Technologiques International (DUETI). Mais il n'y a pas de dispositif spécifique pour inciter les étudiants à s'orienter vers l'international, si ce n'est le maintien d'un enseignement de l'anglais.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Que ce soit pour la formation continue ou la formation en alternance, le recrutement des étudiants se fait sur dossier suivi d'un entretien individuel. Les candidats souhaitant se servir de la licence professionnelle comme moyen d'accès à un master ne sont pas sélectionnés. Le recrutement se fait auprès d'étudiants issus de BTS, IUT ou L2 et L3 scientifiques. La formation ne propose pas de dispositif spécifique d'aide à la réussite.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements sont donnés sous forme de cours (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) en salle, sachant qu'une part importante de la formation se fait dans le cadre du stage. Les outils numériques sont largement utilisés pour la gestion de la formation, l'emploi du temps, la diffusion des notes et la transmission des documents d'enseignement.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des connaissances se fait en contrôle continu pour les périodes de formations en présentiel (CM, TD, TP) et par évaluation par le maître de stage pendant la période de stage. La compensation se fait seulement entre les UE d'enseignement et les étudiants doivent avoir d'une part la moyenne à l'ensemble de ces UE, mais aussi avoir la moyenne sur l'ensemble « stage + projet ».
Suivi de l'acquisition des compétences	Les compétences visées par cette formation ont fait l'objet d'un référencement par le service de la Formation Continue et Alternant de l'IUT et le bureau d'étude CARTESA, lequel a élaboré, en plus, un carnet de suivi des étudiants lorsqu'ils sont en entreprise.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés fait l'objet d'une enquête à six mois et d'une enquête à 30 mois. La majorité des emplois restent sous forme de contrat à durée déterminée (CDD) et les salaires sont comparables aux salaires de diplômés « Bac+ 2 ».

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Les principaux partenaires professionnels de la formation participent à ce conseil de perfectionnement, sans que l'on puisse évaluer la place des étudiants et des enseignants universitaires de la formation.</p> <p>L'évaluation de la formation par les étudiants s'effectue en fin d'année, via l'Espace Numérique de Travail (ENT) ainsi qu'au travers de réunions entre le responsable de la formation et les étudiants. Les tuteurs professionnels sont également interrogés. L'IUT a mis en place une certification ISO 9001 au titre de la formation continue.</p>
---	--

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Formation répondant à un réel besoin sur le marché du travail.
- Bon positionnement régional.
- Origine variée des étudiants admis (L2, IUT, BTS).
- Bon bilan en termes d'intégration sur le marché du travail.
- Liens forts avec les partenaires industriels au niveau des projets et des stages professionnels.
- Organisation administrative et pédagogique efficace, se traduisant par un bon suivi des étudiants, un système d'évaluation de la formation performant et des outils de suivi des compétences utiles.

### Points faibles :

- Faible implication du monde industriel dans la formation en dehors des stages.
- Pas d'ouverture à l'apprentissage.

### Conclusions :

La licence professionnelle repose sur un partenariat solide avec les industriels locaux du domaine concerné. La structure de la formation, le contenu des enseignements et le domaine professionnel visé constituent des éléments cohérents dont l'efficacité pourrait être améliorée en envisageant certaines évolutions telle que l'augmentation de l'alternance ou le passage à l'apprentissage.

# Observations de l'établissement

Le Président

à

M. Jean-Marc GEIB

Directeur de la section Formations et diplômes

**Rapport n° S3LP160009934**

**Licence Professionnelle « Protection de l'environnement », spécialité « Ingénierie et Exploitation des Eaux » (IEE)**

Monsieur le Directeur de la section des formations,

Je vous remercie pour l'évaluation que vous nous avez fait parvenir. Nous voudrions apporter les précisions et éclaircissements qu'appelle la lecture du rapport du HCERES.

Concernant l'implication des professionnels, devant une légère incohérence dans des passages du rapport mentionnant d'une part *l'implication des partenaires professionnels dans les enseignements présentiels et les encadrements de stages et de projets d'entreprise* et pointant d'autre part *la faible implication du monde industriel dans la formation en dehors des stages*, il convient de souligner que leur implication est présente à diverses étapes, de la conception au pilotage en passant par leur participation au conseil de perfectionnement.

Ces professionnels se sont également impliqués avec l'Université Jean Monnet pour demander à la Région Rhône Alpes l'ouverture de cette formation à l'apprentissage. Nous souhaitons vivement que cette formation obtienne ce mode de formation afin de répondre aux attentes notamment des collectivités locales qui n'ont pas possibilité de recourir aux contrats de professionnalisation. Cette demande d'apprentissage qui n'a pu encore aboutir favorablement dans un environnement fortement contraint est actuellement renouvelée et vivement soutenue par la gouvernance de l'Université.

Nous nous emploierons à apporter des améliorations aux points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail d'analyse. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé à l'échelle du site.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.



**Khaled BOUABDALLAH**